



Site de stockage au Parc départemental de Marsac

LE DÉPARTEMENT SOLIDAIRE AVEC L'UKRAINE

L'ÉDITO —



GERMINAL PEIRO
Président du Conseil départemental de la Dordogne

Le 24 février dernier, la guerre a resurgi en Europe. Le spectre d'un conflit ouvert sur notre continent nous semblait à tel point écarté que les images qui nous parviennent quotidiennement nous laissent totalement incrédules et abasourdis. Pourtant, la réalité – insoutenable – est là : les combats et les bombardements font rage, avec leur cohorte de victimes civiles innocentes, parmi lesquelles de nombreux enfants. La volonté du président russe de mettre à genoux l'Ukraine, quelques années à peine après le choix de son peuple en faveur de la liberté et de la démocratie, nous renvoie aux pires heures de notre histoire.

Face à cette tragédie qui viole le droit international et qui brise déjà la vie de milliers de familles, la réaction de la communauté internationale a été quasi unanime. Celle de l'Union Européenne s'est révélée ferme et intransigeante. Partout en France, nos concitoyens ont réagi avec générosité. Le Périgord, fidèle à sa tradition d'accueil et

LE PÉRIGORD MOBILISÉ AUX CÔTÉS DU PEUPLE UKRAINIEN

d'humanisme, a une nouvelle fois démontré à quel point il savait se mobiliser, massivement, rapidement, concrètement, en soutien au peuple ukrainien.

Près de 2000 m³ de produits de première nécessité ont ainsi été collectés en une semaine, partout dans le département. Plus de 300 palettes, essentiellement composées de matériel médical d'urgence, de produits d'hygiène et de logistique de crise ont d'ores et déjà été acheminées vers l'Ukraine, la Pologne et la Roumanie, grâce aux partenariats tissés avec les ONG (ACTED, Protection Civile, Secours Populaire) et à l'engagement de certaines sociétés périgourdines. Les denrées alimentaires collectées, ainsi que les vêtements, sont distribués aux réfugiés qui arrivent en Dordogne.

Je tiens à vous remercier chaleureusement pour cet élan de solidarité exemplaire. Soyez assurés que le Conseil départemental met tout en œuvre, à son niveau et aux côtés de l'Etat, pour que l'accueil des familles ukrainiennes en Dordogne se déroule dans les meilleures conditions possibles.

Les conséquences de cette guerre sont terribles sur le plan humain. Elles sont également majeures d'un point de vue économique, en particulier sur le plan de l'agriculture, de l'énergie et des matières premières, avec à la clé une très forte dégradation du pouvoir d'achat, qui intervient de surcroît après deux années de crise sanitaire éprouvante.

Cette problématique du pouvoir d'achat, qui est au cœur des préoccupations des Français, guide de façon constante les choix de la majorité départementale de gauche dans ses domaines de compétence : maintien d'un prix de journée parmi les plus bas de France pour les personnes âgées résidant dans les maisons de retraite, attribution de véhicules de service aux agents des services d'aide à domicile, revalorisation salariale pour

les agents de catégorie C et pour les agents sociaux et médico-sociaux, attribution d'un chèque-sport aux familles pour les licences sportives des enfants... Les efforts sont conséquents.

Parmi les sujets abordés dans ce numéro, un focus vient rappeler, au moment où éclatent des scandales de maltraitance dans les établissements privés lucratifs, le rôle joué par le Département dans la gestion des EHPAD. Notre philosophie est claire : elle repose sur le choix du service public, seul garant d'une accessibilité pour tous et d'un pouvoir de contrôle réactif.

Autre sujet d'importance : l'avenir de nos forêts. Quel est l'état de la forêt périgourdine ? Qui est responsable de sa gestion, de son exploitation, de sa protection ? Comment concilier ses différents usages ? Le dossier proposé apporte des éléments d'information objectifs et rappelle les responsabilités qui sont en jeu.

Terre d'excellence environnementale, le Périgord entend amplifier son action contre le changement climatique. La forêt joue en la matière un rôle majeur. Mais d'autres actions viennent se cumuler pour limiter la consommation d'énergie et favoriser la décarbonation.

Dans tous ces domaines, notre ambition reste la même : construire une société durable et fraternelle, où le progrès social passe par le pouvoir d'achat plutôt que par le relèvement de l'âge de départ à la retraite ou la stigmatisation des bénéficiaires de minima sociaux.

Bonne lecture à toutes et tous !

Très cordialement

Sommaire

- 2 | L'actualité en Périgord
- 3 |
- 4 | La forêt, une richesse à plusieurs facettes
- 5 |
- 6 | Aider nos aînés à bien vieillir
- 7 | Rubrique Oc : « Périgord, País trobador »
Budget participatif : un bel avenir pour l'association « Ça roule pour toi ! »
- 8 | Les trésors patrimoniaux du Périgord se redécouvrent grâce au train



UNE NAISSANCE, UN ARBRE



Distribution des arbres à Saint-Cyprien

Le 12 mars dernier, plus de 1400 familles sont venues récupérer l'arbre offert par le Département pour leurs enfants nés en 2021. Grâce à cette opération lancée en 2019, ces nouveaux parents ont pu choisir un arbre parmi une liste de plants forestiers, fruitiers greffés ou mellifères.

10 points de distribution étaient ouverts, répartis sur toute la Dordogne. Cette initiative de sensibilisation à l'environnement s'inscrit pleinement dans les démarches de gestion durable du patrimoine arboré et d'excellence environnementale portées par le Conseil départemental.

UN NOUVEAU DIRECTEUR GÉNÉRAL DES SERVICES AU CONSEIL DÉPARTEMENTAL DE LA DORDOGNE



Après 28 années passées au Conseil départemental, d'abord comme Directeur général adjoint de 1994 à 2010, puis comme Directeur général des services, Marc Bécrot a transmis, le 1^{er} avril dernier, le témoin à son successeur à la direction de l'administration.

C'est à Samuel Fournier qu'il reviendra désormais d'animer et de diriger l'administration du Conseil départemental. Riche d'une solide expérience – il a notamment été Directeur général des services des Départements de la Nièvre et de l'Aude –, il connaît parfaitement les problématiques auxquelles se trouvent confrontées les collectivités telles que les Départements.

Alors que les collectivités territoriales ne cessent de démontrer leur rôle pivot au sein de la République tout au long des crises qui se succèdent et au moment où certains annoncent pourtant vouloir réduire de façon drastique leurs capacités financières, ce changement constitue une étape importante dans la vie du Conseil départemental.

L'AÉROPORT DE BERGERAC LANCE UNE NOUVELLE LIAISON AÉRIENNE AVEC PORTO



Depuis le 27 mars, une nouvelle liaison aérienne est ouverte au départ de Bergerac. Cette desserte propose deux vols par semaine, les mercredis et les dimanches, ajoutant une destination vers le Portugal aux vols déjà existants vers la Grande-Bretagne, la Belgique et les Pays-Bas. Assurée par Ryanair, cette nouvelle destination vient compléter l'offre de vols réguliers proposée avec les 3 autres compagnies aériennes opérant au départ de l'aéroport départemental : Transavia, British Airways et jet2.com. Plate-forme qui permet d'accueillir de nombreux passagers venant de l'étranger, l'aéroport de Bergerac, propriété du Syndicat Mixte Air Dordogne, étend ainsi de nouveau sa zone d'activités et de trafic aérien.

LE COLLÈGE DE COULOUNIEIX-CHAMIER PASSE AU 100 % BIO, LOCAL ET FAIT MAISON



Le 8 mars dernier, le collège Jean Moulin de Coulounieix-Chamiers est devenu le 4^e collège de Dordogne dont la cantine a été labellisée « 100% bio, local et fait maison » par Ecocert. Une consécration pour l'équipe de cuisine et, plus largement, pour l'équipe de l'établissement, qui se sont énormément investies pour la réussite de ce projet autour de la principale, Véronique Parisot, la gestionnaire, Sandrine Gallerand, ainsi que la cheffe de cuisine, Sophie Maurel. Bien entendu, le Conseil départemental de la Dordogne a mobilisé ses moyens et a pu guider les équipes du collège. Près de 300 repas sont servis chaque jour et le collège Jean Moulin accueille de nombreux enfants d'origines et de milieux sociaux très divers. Proposer un repas à ces enfants à base de produits sains, de Dordogne, et garantissant leur santé constitue un intérêt majeur pour les jeunes ainsi que pour leurs familles et ceci, sans aucun impact financier sur le prix du repas facturé. Compte tenu de l'offre en bio disponible sur le secteur de l'agglomération de Périgueux et des initiatives déjà engagées par les collèges de ce territoire, le Conseil départemental accompagne actuellement les établissements de Clos Chassaing, Anne Frank, Michel de Montaigne à Périgueux dans cette transition au « 100% bio et local ».

Avec quatre établissements (les collèges de Belvès, Montpon-Ménéstérol, Coulounieix-Chamiers et la cité scolaire de Nontron) certifiés 100% bio et bénéficiant d'une alimentation locale et « faite maison », la Dordogne fait figure d'exception et d'exemplarité sur le territoire national. De nombreux établissements et collectivités, partout en France, s'intéressent à la démarche initiée par le Conseil départemental pour ses collèges et souhaitent s'en inspirer. C'est le cas du lycée parisien Jean Zay, par exemple, dont la cheffe d'établissement est entrée en contact avec celle du collège Jean Moulin en vue de lancer un partenariat.

3^E EDITION DES TROPHÉES DU DÉVELOPPEMENT DURABLE DORDOGNE PÉRIGORD



Vous travaillez dans une association, une entreprise, un établissement d'enseignement ou une collectivité ? Vous agissez en faveur du développement durable ? Vous souhaitez faire partager votre initiative durable ? Le Département vous propose de participer à la 3^{ème} édition des Trophées du développement durable Dordogne-Périgord en déposant votre candidature à partir du 4 avril et jusqu'au 4 septembre.

Organisés par le Conseil départemental, les Trophées du développement durable Dordogne-Périgord permettent d'identifier des acteurs engagés en faveur de la transition écologique et de valoriser leurs actions afin de donner des idées et d'inspirer les acteurs du département dans le lancement et la réalisation de projets. Ces trophées offrent ainsi un terreau propice aux bonnes pratiques du développement durable sur notre territoire.

11 trophées seront remis dans 5 catégories (production et consommation durables, préservation de l'environnement et de la biodiversité, vivre ensemble, épanouissement des habitants et résilience et lutte contre le changement climatique) et un prix du public permettra aux citoyens de voter via la plateforme pour une initiative qui a retenu leur attention parmi l'ensemble des actions déposées.

Retrouvez toutes les informations, le règlement et le dossier d'inscription sur <https://perigorddurable.dordogne.fr>

SOLIDARITÉ AVEC L'UKRAINE



Livraison de matériel : les pompiers français en Roumanie

L'opération de solidarité avec le peuple ukrainien lancée début mars, conjointement par le Conseil départemental et l'Union des maires, se poursuit. 300 palettes sont d'ores et déjà parties en direction de l'Ukraine, acheminées via l'ONG ACTED, le Secours Populaire, la Protection Civile et des volontaires ukrainiens. Des bénévoles de la Protection Civile et de la Banque Alimentaire et des agents du Département se sont retrouvés pour trier les dons et constituer les colis sur les sites de stockage à Nontron, à Sarlat, au parc départemental à Marsac et sur le site de l'ESCAT à Bergerac.

Ces camions ont emporté des produits de première nécessité : produits d'hygiène, notamment pour les bébés, matériel de secours, médical, paramédical et de logistique.

Plusieurs pompiers du département ont effectué une mission de soutien auprès de leurs homologues ukrainiens. Du 19 au 28 mars, ils sont partis livrer du matériel en Roumanie, pays limitrophe de l'Ukraine. Au total, avec le reste du convoi venu d'autres sites en France, une cinquantaine de camions de pompiers et de la Sécurité civile ont traversé l'Allemagne, l'Autriche, la Hongrie, avant de rallier samedi 26 mars le point d'arrivée, le tarmac de l'aéroport de Suceava, en Roumanie.

Pour sa part, le Service départemental d'incendie et de secours de la Dordogne (SDIS 24) a envoyé un fourgon-pompe tonne, une motopompe remorquable, un petit véhicule de transport de matériel comprenant notamment des brancards.

LE DÉPARTEMENT ADAPTE SES USAGES NUMÉRIQUES POUR RÉDUIRE L'IMPACT SUR L'ENVIRONNEMENT



La Dordogne, terre d'excellence environnementale, a son rôle à jouer dans la réduction des émissions de gaz à effet de serre. Dans cette optique, notre collectivité s'est engagée dans une démarche forte de sobriété numérique.

Le Département adresse et reçoit chaque jour plusieurs dizaines de milliers de mails. C'est dans ce contexte qu'il a décidé d'opérer depuis plusieurs années des changements stratégiques pour réduire l'impact des outils numériques particulièrement consommateurs d'énergie : modernisation des centres de données permettant de diviser par 3 la consommation d'électricité, meilleure gestion et destruction des mails afin de réduire le stockage total des messages sur les serveurs, remplacement des climatisations des centres de données afin de réduire de 50% la consommation d'électricité.

Par ailleurs, depuis 2017, les matériels sont moins énergivores et plus respectueux de l'environnement : quand de nouveaux équipements sont achetés, les anciens sont donnés à des associations, vendus sur le site Agorastore ou détruits dans le cadre d'un contrat avec le SMD3 concernant le matériel hors d'usage.

En 2022, les équipes du Département poursuivent leur travail afin de trier les documents (en concertation avec les Archives départementales) et ainsi éviter de stocker trop de données sur les serveurs.

En 2022 également, le Département adoptera un Schéma départemental de la transformation et de la sobriété numérique pour les 5 prochaines années.



« JARDINS ET PAYSAGES », UNE JOURNÉE ORGANISÉE AUTOUR DE LA THÉMATIQUE « POUR UNE VÉGÉTALISATION DURABLE ET PAYSAGÈRE » EN DORDOGNE JEUDI 12 MAI AU DOMAINE DÉPARTEMENTAL DE CAMPAGNE

Dans le cadre du programme « Jardins et Paysages » instauré par le Pôle Paysage et Espaces Verts du Conseil départemental, une journée technique est proposée sur le thème de la végétalisation écologique et paysagère en Dordogne.

Cet événement, organisé au Domaine départemental de Campagne, sera l'occasion d'aborder l'intérêt de l'utilisation des espèces végétales locales dans les projets d'aménagements paysagers ; de présenter la marque Végétal local et la filière à construire autour de cette marque (semences, arbustes, arbres, etc...), donner des conseils aux entreprises et collectivités pour les prescriptions techniques, contrats de culture.

Des producteurs/pépiniéristes périgourdins, des paysagistes et des associations témoigneront de leur expérience dans cette démarche.

Cet échange doit permettre de faire le lien entre les prescripteurs et les prestataires pour adapter l'offre et la demande. C'est une réelle évolution dans les pratiques qui doit répondre à une volonté de produire du végétal localement, de faire des choix adaptés au changement climatique en intégrant une végétalisation indispensable au maintien de la biodiversité, aux pollinisateurs.....

Des exposants (fournisseurs, entreprises du paysage) présenteront leur savoir-faire tout au long de la journée avec une visite du parc en lien avec la thématique l'après-midi. Franck Serra (Serra Paysage à Coulounieix-Chamiers), Maître Jardinier 2021, sera également présent pour échanger avec les visiteurs.

2^{ÈME} ÉTOILE AU GUIDE VERT MICHELIN POUR LE CHÂTEAU DE BIRON



Le château de Biron, propriété du Département, vient de recevoir une deuxième étoile au guide vert Michelin. Avec cette distinction, le château, qui accueille de 40 000 à 50 000 personnes en moyenne chaque année (chiffres 2018), est récompensé plus particulièrement pour son action en matière d'accompagnement du visiteur.

Sa première étoile, le château l'avait obtenue durant l'année 2016-2017 pour le travail d'aménagement et de restauration des lieux. Être distingué une deuxième fois constitue un encouragement fort et motive les équipes du site pour développer de nouvelles animations.

Le château accueille également chaque année des expositions d'art contemporain, permettant de valoriser ce site exceptionnel selon la volonté du Président du Département. Ainsi, jusqu'au 6 juin, c'est l'exposition "Etats d'Âmes", rétrospective du FDAC (Fonds Départemental d'Art Contemporain), qui propose une sélection d'œuvres acquises par le Conseil départemental depuis 2002. Du 9 juillet au 6 novembre, une nouvelle grande exposition « L'enfance de l'art –

Gaston Chaissac et la modernité » est programmée par le Département. Artiste majeur du XX^e siècle, l'œuvre de Chaissac est très vite remarquée par les créateurs d'avant-garde du mouvement cubiste, qui l'encouragent. Son corpus de dessins, partie majeure de son œuvre, est foisonnant et d'une grande vivacité.

Classé Site majeur en Nouvelle-Aquitaine, le château de Biron s'est imposé comme l'un des plus beaux sites touristiques de notre département.

Ces dernières années, le Conseil départemental et ses partenaires ont lancé des campagnes de promotion de la destination Dordogne-Périgord qui ont véritablement contribué à séduire les touristes. Un nouveau plan d'action est engagé en 2022 avec des spots TV mettant en valeur les richesses patrimoniales et gastronomiques du territoire, une autre campagne TV est diffusée pour la promotion de l'événement « Châteaux en fête », organisé du 16 avril au 1^{er} mai. D'autres opérations sont programmées pour attirer toujours davantage de visiteurs, le tourisme demeurant l'un des secteurs-clés de l'économie du département.

LA FORÊT, UNE RICHESSE À PLUSIEURS FACETTES

Reconnu pour la beauté de ses villes et villages de caractère, notre département bénéficie également d'une diversité et d'une qualité de paysages remarquables. Sa position de carrefour géographique, sa géologie diverse, son relief complexe, ses terroirs contrastés composent une mosaïque de régions naturelles d'un intérêt exceptionnel.

Dans cette palette aux mille tons, la forêt - qui couvre près de la moitié de la superficie de la Dordogne - constitue à la fois une richesse valorisable sur le plan économique et un gisement de biodiversité, refuge d'une faune et d'une flore foisonnantes.

Mais nos milieux boisés sont des espaces bousculés par les activités humaines et malmenés par le réchauffement climatique.

Tout l'enjeu de leur devenir, en Périgord comme dans tout le pays, consiste à conjuguer, de la manière la plus équilibrée possible, la fonction économique du bois, énergie renouvelable, et le souci de la préservation d'un patrimoine naturel, dans une perspective de sauvegarde des espèces végétales et animales.

Seule une gestion raisonnée de nos forêts favorisera le développement durable de notre planète.



LE RÔLE DU DÉPARTEMENT

Les usages de la forêt sont multiples : promenade, cueillette des champignons, chasse, découverte d'une biodiversité riche et variée. Son rôle économique est également essentiel.

Dans le cadre de son Plan départemental Forêt-Bois qui a été prorogé pour 2022, le Conseil départemental soutient les acteurs de la filière comme les propriétaires forestiers, l'interprofession FIBOIS Nouvelle-Aquitaine (fibois-na.fr), le Centre Régional de la Propriété Forestière (nouvelle-aquitaine.cnpf.fr), l'association des entrepreneurs de travaux forestiers (www.etf-nouvelleaquitaine.fr) et de nombreuses entreprises.

Le Plan départemental Forêt-Bois comprend un Fonds de développement forestier qui propose un ensemble d'aides à l'investissement dont l'objectif est de relancer la dynamique de gestion des forêts, en revalorisant les terrains à bon potentiel. Ce dispositif est cofinancé par le Conseil régional de Nouvelle-Aquitaine.

Le Plan est articulé autour de la transformation des taillis de châtaigniers improductifs ou dégradés. Il propose une aide à leur

exploitation dans un premier temps puis à des travaux d'amélioration (balivage) de boisement en feuillus ou résineux adapté à la qualité du sol, d'enrichissement et de régénération naturelle.

En effet, un constat alarmant s'impose : sur les 92.000 hectares qu'occupent les taillis de châtaigniers, 50.000 ha présentent des signes de dépérissement causés par les sécheresses et le changement climatique. Une amélioration de ces peuplements n'est malheureusement pas envisageable sur une partie de ces surfaces.

L'enjeu consiste à décider comment faire évoluer ces surfaces qui se trouvent dans une impasse. Le rôle du réseau des techniciens forestiers est alors primordial dans le conseil aux propriétaires.

Un nouveau Plan départemental Forêt-Bois sera élaboré dans les mois à venir en concertation avec les habitants et les représentants de la filière.

L'idée est aussi de travailler à l'élaboration une charte départementale en collaboration avec l'Etat et l'ensemble des acteurs de la filière.

UN EXEMPLE DE VALORISATION ÉCONOMIQUE

BOIS ET SCIAGE DU PÉRIGORD À SAINT-SULPICE D'EXCIDEUIL

Le nombre de scieries a fortement diminué ces dernières décennies mais, heureusement, des initiatives permettent de poursuivre une activité importante dans le cycle de la gestion et de l'exploitation forestière. C'est le cas de l'entreprise Bois et Sciage du Périgord à Saint-Sulpice d'Excideuil.

La scierie historique Puybonnieux a été reprise le 15 avril 2021 par Hervé Berger et Simon Pourcel. S'est ainsi opérée une véritable transmission des savoirs puisque l'ancien dirigeant est resté dans l'entreprise en tant que salarié, avec trois autres anciens employés.

L'approvisionnement en bois se fait dans un rayon de soixante kilomètres essentiellement en chênes (80%), mais aussi en douglas (20%) dans le cadre d'une certification PEFC (Programme de reconnaissance des certifications forestières en faveur de la gestion durable des forêts).

Après un sciage de 2000 m³ de bois rond par an, la transformation permet de réaliser des charpentes, des traverses SNCF et paysagères ou, plus récemment, des merrains pour la tonnellerie.

Cette entreprise a été soutenue par le Conseil départemental en 2021 par une aide de 15.000 € à l'investissement, afin d'encourager le dynamisme et l'ambition d'une équipe à la fois jeune et expérimentée.

— — — QUI FAIT QUOI ?

Syndicat des Propriétaires Forestiers Sylviculteurs de Dordogne : il représente les propriétaires forestiers auprès des pouvoirs publics, des collectivités territoriales, de l'interprofession et des acteurs économiques. Il défend leurs intérêts et propose des orientations en matière forestière. Il contracte une assurance responsabilité civile pour le compte de ses adhérents.

Centre Régional de la Propriété Forestière Nouvelle-Aquitaine CRPF-NA : il conseille les sylviculteurs dans la gestion de leur forêt. Il est l'interlocuteur principal pour les actions concernant la forêt dans l'aménagement du territoire.

FIBOIS Nouvelle-Aquitaine : Née de la fusion des 4 interprofessions « historiques » en Nouvelle-Aquitaine, cette association à but non lucratif fédère tous les acteurs de la filière Forêt Bois Papier pour une gestion durable de la forêt et des ressources en bois.

Direction régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt Nouvelle-Aquitaine DRAAF : elle met en œuvre, dans la région, la politique définie par l'Etat et l'Union Européenne notamment dans les domaines de l'économie forestière, des industries du bois, de l'aménagement de l'espace, de l'enseignement agricole et forestier, de l'information statistique, économique et territoriale.

Direction Départementale des Territoires DDT : elle intervient pour la mise en œuvre des politiques publiques d'aménagement, de développement durable des territoires et pour l'application de la réglementation forestière.

ETF Nouvelle-Aquitaine : l'association a pour objet de fédérer les Entrepreneurs de Travaux Forestiers en leur apportant les informations et conseils nécessaires à leurs activités.

Syndicat Mixte Ouvert de Défense des Forêts Contre les Incendies du Département de la Dordogne (SMO DFCI 24) : il permet la prévention du risque d'incendies de forêts, ainsi que la création et l'amélioration de la voirie forestière.

Conseil régional Nouvelle-Aquitaine : il mène une politique d'intervention en faveur de la filière, en mobilisant notamment ses financements propres et les fonds européens du FEADER.

Conseil départemental de la Dordogne : Depuis 2007, le Département, avec le concours financier de la Région, a mis en place le Plan Départemental Forêt Bois.

Il aide financièrement les propriétaires forestiers qui souhaitent exploiter puis reconverter ou améliorer leurs taillis de châtaigniers. Il soutient également les actions des organismes et les investissements des entreprises de la filière ainsi que des manifestations liées à la forêt et à la sylviculture. Par ailleurs, il mène un programme ambitieux d'Aménagements Fonciers Agricoles Forestiers et Environnementaux (AFAFE) et apporte un soutien financier aux propriétaires forestiers qui échangent ou acquièrent des petites parcelles.



Didier BAZINET,
Vice-président
du Conseil départemental
en charge de l'agriculture,
de la forêt et de l'aménagement rural
Conseiller départemental
du canton de Ribérac

Quelle est votre perception de la forêt périgourdine ?

La forêt est étroitement liée à notre vie quotidienne et à l'histoire du département. C'est une richesse environnementale et économique et nous y sommes tous très attachés. C'est bien pour cela que nous devons en prendre soin, en améliorant sa gestion, c'est-à-dire à la fois sa préservation et son exploitation.

Comment voyez-vous l'avenir de la forêt en Dordogne ?

Le bois est une ressource locale essentielle dans notre département qui doit être valorisée sur le plan écologique et sur celui des énergies renouvelables. Son avenir est au cœur de nos préoccupations, tant en matière de lutte contre le changement climatique que de protection de la biodiversité. Il faut donc se montrer optimiste et, pour cela, rester vigilant.

LES FORÊTS APPARTENANT AU DÉPARTEMENT

- 800 hectares de superficie boisée
- Une Réserve Biologique Mixte de 340 ha (Campagne)
- Un site Natura 2000 (la Jemaye)
- Un site « Grand site de France vallée Vézère » (Campagne)
- Des plans de gestion sont établis pour l'ensemble des sites
- Plus de 70 sites recensés en Espace Naturel Sensible dont 5 sites départementaux (le Parcot, la Jemaye, St-Estèphe, Campagne et Miallet) en grande partie boisés.



VRAI OU FAUX ?

LA FORÊT PÉRIGOURDINE
APPARTIENT À TOUT LE MONDE **FAUX**

En Dordogne, la forêt est privée à 99%, on y est donc presque toujours « chez quelqu'un ». La grande majorité de cette forêt privée n'appartient pas à de « riches » propriétaires. La moyenne de surface détenue par les 90 800 propriétaires est en effet d'environ 4,5 hectares. C'est l'héritage de notre forêt dite « paysanne ». Il y a, en Dordogne, 4200 hectares de forêts publiques (réparties en 27 entités). Elles appartiennent à l'Etat et sont alors dites domaniales (Lanmary, Bessède, Barrade, Born...), au Département (Campagne, La Jemaye, Saint-Estèphe...), à des communes (Saint-Pierre-de-Frugie, Campsegret, Saint-André-d'Allas...) ou à d'autres établissements (syndicat intercommunal, centre hospitalier...).

La cueillette en forêt n'est pas un droit, même en forêt publique. Les fruits et champignons ramassés en forêt sont importants pour la survie des animaux ; leur récolte doit donc rester raisonnable.

LES BOIS COUPÉS EN DORDOGNE
CONTRIBUENT À L'ÉCONOMIE LOCALE **VRAI**

La forêt constitue un enjeu d'avenir pour notre département par son potentiel économique et social. Le propriétaire forestier est le premier maillon d'une filière de 3.330 emplois. Ces derniers se retrouvent dans l'exploitation forestière (récolte et sortie des bois), les scieries (la Dordogne est le 3^{ème} département français en nombre de scieries), le travail du bois (parquets, planches, papier...), l'utilisation du bois (charpente, menuiserie, agencement), la gestion et la commercialisation des produits issus de l'exploitation, les organismes de conseil et de gestion de la forêt privée et publique. Le secteur du bois est le second employeur industriel de Dordogne et il contribue au développement et au maintien de l'emploi en milieu rural.

ON COUPE TROP DE BOIS,
ON DÉTRUIT LA FORÊT **FAUX**

La forêt périgourdine couvre 418 000 hectares (45% du territoire est forestier) et produit chaque année plus de 2,2 millions de m³ de bois. En comparaison, 1 million de m³ environ sont récoltés.

Attention à ne pas confondre coupe rase et déforestation !

Les coupes rases, si elles impactent ponctuellement le paysage, sont un mode de gestion pratiqué notamment sur les taillis de châtaigniers depuis des centaines d'années. Elles ouvrent souvent les perspectives dans ce milieu dense et fermé. La gestion des forêts permet de récolter les arbres avant leur mort naturelle, lorsqu'ils peuvent fournir un matériau utile aux besoins de la société et avant qu'ils ne se déprécient du fait du vieillissement.

Quant à la déforestation, réalité de la forêt amazonienne qui est grignotée pour augmenter les surfaces agricoles, elle n'existe pas en Dordogne où la surface forestière a doublé en 150 ans, suite notamment à la déprise agricole.

LE BOIS EST UN MATÉRIAU
NATUREL DURABLE **VRAI**

Le bois figure parmi les rares matériaux entièrement naturels. Il est surtout le plus rapidement renouvelable grâce au cycle de croissance des arbres et à une gestion forestière intelligente.

Disponible localement, son approvisionnement structuré permet de fabriquer des produits en bois pour les mettre en œuvre durablement dans la construction.

Recyclable quelle que soit son utilisation, le bois peut vivre de nombreuses vies.

DES MESURES COMPENSATOIRES
LORS DES CHANTIERS ROUTIERS

Dans le cadre de travaux routiers impliquant des défrichements, la loi impose de les compenser par de nouvelles plantations.

A titre d'exemple, pour le contournement de Mussidan, un boisement compensateur a été effectué sur une surface de 40 ha et, pour le chantier de Beynac, 27 000 végétaux doivent être plantés.

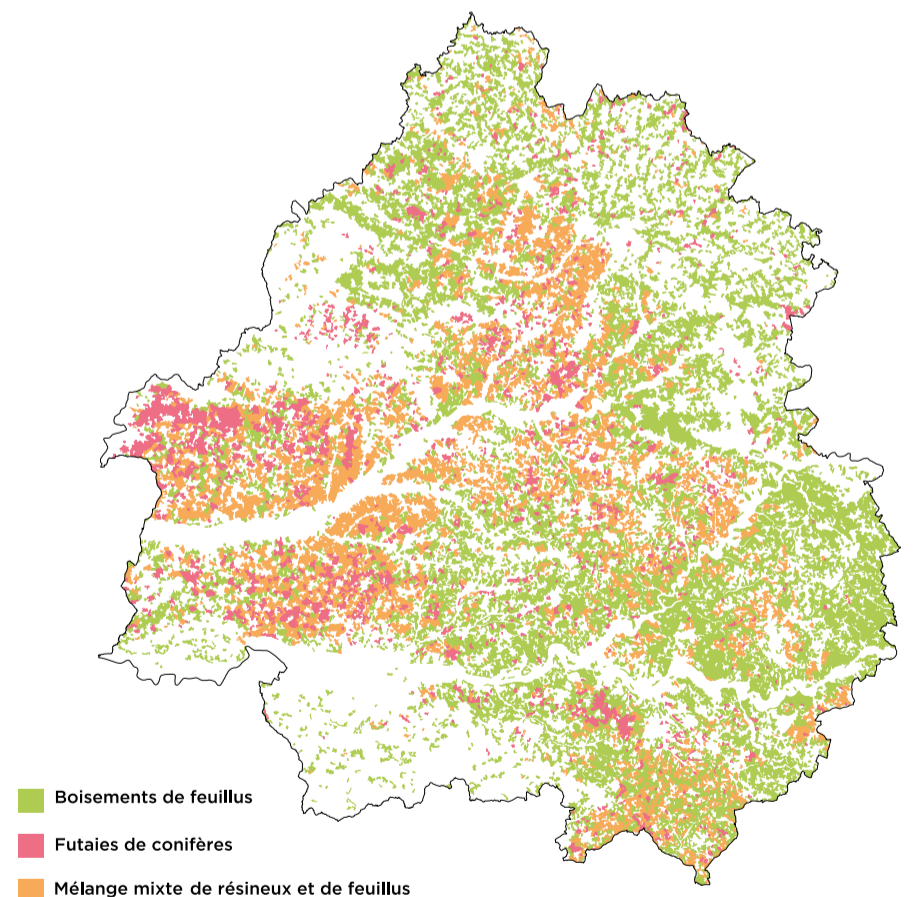
UN PARTAGE ÉQUILIBRÉ ET RESPECTUEUX
DE L'ESPACE FORESTIER ENTRE PROMENEURS
ET EXPLOITANTS

En Dordogne, près de 9000 kilomètres de sentiers de randonnées sont aménagés dans le cadre du PDIPR (Plan départemental des itinéraires de promenade et de randonnée).

En période d'exploitation forestière, on constate que certains de ces chemins balisés et aménagés peuvent être détériorés par des engins de travaux, au point de rendre parfois impraticables les parcours de randonnée. En principe, les exploitants sont tenus de remettre en état les chemins après leur intervention dans les forêts.

Afin de permettre à tous, exploitants et promeneurs, de partager l'espace forestier dans les meilleures conditions, le Conseil départemental travaille à une charte de bonne exploitation des chemins forestiers.

D'ores et déjà, le service du tourisme du Département (05 53 02 01 32) se tient à la disposition des exploitants, des communes et des intercommunalités en charge de l'entretien de ces chemins afin de faciliter une bonne coordination pour un usage partagé et respectueux de cet environnement.

COUVERTURE FORESTIÈRE DE LA DORDOGNE
PAR GRANDS TYPES DE BOISEMENTS

QUELQUES CHIFFRES

58 millions de m³ de bois sur pied
2,2 millions de m³ d'accroissement naturel annuel

1 010 600 m³ d'exploitation forestière

- bois d'œuvre : 355 940 m³
 - bois d'industrie : 309 060 m³
 - bois énergie : 145 600 m³
 - bois de chauffage : 200 000 m³
- (Source Fibois NA 2021)



AIDER NOS AÎNÉS À BIEN VIEILLIR

Les révélations récentes d'un journaliste indépendant (1) sur les dérives de la gestion du groupe Orpéa, leader mondial des EHPAD (2) privés et lucratifs, ont mis sur la place publique le sujet de la prise en charge de nos aînés et de la dépendance, trop souvent tenu à l'écart de nos regards.

Alors que les prévisions démographiques indiquent que la part des personnes de 60 ans et plus dans la population française est appelée à augmenter progressivement, en raison notamment des progrès de la médecine, la perte d'autonomie de nos anciens nécessite la mise en place de dispositifs d'aide et d'accompagnement toujours plus efficaces.

REVUE DES ENJEUX D'UN FAIT DE SOCIÉTÉ ET DES POLITIQUES DE SOUTIEN EN DORDOGNE

1 - Une population périgourdine de plus en plus âgée et avec de faibles revenus

La tendance au vieillissement de la population globale est accentuée en Dordogne où, selon les derniers chiffres de l'Insee, 38,7% des habitants ont plus de 60 ans et 16 % plus de 75 ans. Ces chiffres placent le Périgord dans la catégorie des départements qui comptent le plus de personnes âgées avec le Lot, la Nièvre et la Creuse. A l'horizon 2050, la progression des courbes laisse apparaître que 45% des Périgourdiens auront plus de 60 ans et les plus de 80 ans - au nombre de 38 000 aujourd'hui - avoisineront les 70 000.

Par ailleurs, le niveau de vie moyen des retraités périgourdiens, essentiellement composés d'agriculteurs, de commerçants et d'artisans, se caractérise par de faibles pensions de l'ordre de 900 € par mois. Autre spécificité locale : seulement près d'un ménage fiscal périgourdin sur deux (48,2%) était imposé en 2019. Ces chiffres sont à mettre en perspective avec le tarif moyen d'hébergement en EHPAD évalué autour de 1 800 € mensuels.

2 - L'aide à l'autonomie, une compétence charnière du Département

La prise en charge de l'aide à l'autonomie des personnes âgées fait partie des missions obligatoires confiées aux Départements. Ceux-ci ont notamment la charge d'évaluer et d'organiser les besoins en services et en hébergement dans le cadre d'un « schéma départemental d'organisation sociale et médico-sociale en faveur des personnes âgées ». Les travaux préparatoires du futur document, couvrant la période 2023-2028, seront prochainement lancés pour une adoption prévue à la fin de cette année.

Tirant le bilan du schéma en cours d'achèvement, les élus départementaux devraient donner la priorité, pour les cinq ans à venir, au renforcement de la qualité des services et des établissements plutôt qu'à la création d'outils et de places supplémentaires. En effet, la capacité d'accueil des 74 EHPAD de Dordogne est jugée satisfaisante, au point que sur les 6025 lits ouverts 20% sont occupés par des résidents issus d'autres départements que le nôtre.

3 - La priorité au maintien à domicile

Sensibles à la volonté des personnes âgées de demeurer le plus longtemps possible à leur domicile, les élus ont fait le choix d'orienter leur politique en ce sens. Dans un département aussi vaste que la Dordogne, l'organisation - conjuguant égalité et qualité du service dans les 505 communes périgourdines - est un défi quotidien. Dans ce but, le Département, chargé d'autoriser et de contrôler

les services d'aide à domicile, versera cette année 41,8 millions d'euros au titre de l'Allocation personnalisée d'autonomie (APA) à domicile, ce qui correspond presque au double du montant de la même allocation attribuée aux personnes âgées les plus dépendantes résidant en EHPAD.

Toutes dépenses confondues, ce sont 82 millions d'euros que le Département de la Dordogne consacrera à l'aide aux personnes âgées en 2022, faisant de cette dépense - en augmentation régulière - la première du champ social. Cette hausse s'explique par la combinaison de différents facteurs, dont la mise à disposition de véhicules aux salariés des services d'aide à domicile (plan « 1 000 voitures »). Cette décision relève d'un choix assumé par les élus départementaux afin de revaloriser l'image et le statut de professionnels dont la pandémie a révélé au grand jour l'utilité.

4 - Refuser un système qui fait de l'argent sur le dos de nos aînés

Autre orientation politique clairement défendue par la majorité départementale : le choix de privilégier la création d'EHPAD publics, associatifs ou privés non lucratifs. Dans un secteur économique par définition concurrentiel, le Département laisse la liberté de choix d'hébergement à chacun. Mais, à la fois conscients du niveau moyen des pensions des retraités périgourdiens et opposés à ce que la rentabilité prenne le pas sur le bien-être de nos aînés, les élus départementaux marquent sans détour leur préférence en faveur d'établissements proposant des tarifs adaptés à la population périgourdine et non soumis aux appétits d'actionnaires.



CHIFFRES CLÉS

- 2020 : 38,7% des Périgourdiens ont plus de 60 ans (45 % en 2050)
- Niveau moyen des pensions des retraités périgourdiens : 900 € par mois
- 82 M € consacrés par le Département à l'aide aux personnes âgées en 2022
- 74 EHPAD pour 6025 lits (79% non lucratifs, 66% publics)



Michel LAJUGIE,
Vice-président du Conseil départemental chargé de la Solidarité avec les personnes âgées
Conseiller départemental du canton de Terrasson-Lavilledieu

« Collectivité-pivot de l'action sociale, le Département agit, notamment en lien avec le tissu associatif, pour faciliter la vie de nos aînés, qu'ils vivent à domicile ou en établissement. Gardons à l'esprit qu'une société se juge à la manière dont elle traite les plus fragiles d'entre nous, en particulier nos anciens. »



(1) Les Fossoyeurs de Victor Castanet

(2) EHPAD : Etablissement d'Hébergement pour Personnes Agées Dépendantes

« PERIGÒRD, PAÍS TROBADOR » (OCCITAN LEMOSIN) **Òc**

Terra richa d'istòria, de poèsiás e de libertat. Los escrìchs d'aus Trobadors mai famós (Bertran de Bòrn, Arnaut de Maruelh, Giraut de Bornelh o Arnaut Daniel) an laissat una piada de las belas en Perigòrd.

Per mielhs conèisser quilh artistsas de l'Edat Mejana, lo Departament perpaua una novela seria audiovisuala (format cortet) titulada « Perigòrd, país trobador » realizada per ÒcPròd chasque mes sus los malhums sociaus. Lo principi ? Uech personalitats presentan uech trobadors qu'an influençat lor vita. Adonc, son Joan-Francés Gareyte per presentar Bertran de Bòrn, Francis Cabrel coma Giraut de Bornelh, Cecila Chapduelh per Maria de Ventadorn, Maurici Moncozet per Arnaut de Maruelh, Danis Noble per Arnaut Daniel, Katy Bernard per Jaubert de Puicibòt, Gabriel Okoundji coma Salh d'Escòla e Danièl Chavaroche per Eliás Cairel.

Un Trobador es un musicair que prend son inspiracion dins l'art d'aimar la « Dòna » dins un periòde que las unions semblan adobadas.

Quò es un artista que respecta l'alteritat en inventar la nocion de Paratge e considera la femna coma son egau.

Perigòrd es una breça de las mai grandas de quela literatura qu'a influençat l'Euròpa tota.

« PÉRIGORD, PAYS TROUBADOUR »

Terre riche d'histoire, de poésies et de liberté

Les écrits des plus célèbres troubadours (Bertran de Born, Arnaut de Mareuil, Giraut de Bornelh ou Arnaut Daniel) ont laissé une belle empreinte en Périgord...

Pour mieux connaître ces artistes du Moyen-âge, le Département propose une nouvelle série audiovisuelle en format court, intitulée « Perigòrd, país trobador », réalisée par OcProd chaque mois sur le facebook du Département. Le principe ? Huit personnalités présentent huit troubadours qui ont influencé leurs vies. Il s'agit de Jean-François Gareyte pour présenter le troubadour Bertran de Born, Francis Cabrel pour Giraut de Bornelh, Cécile Chadeuil pour Marie de Ventadour, Maurice Moncozet pour Arnaut de Mareuil, Denis Noble pour Arnaut Daniel, Katy Bernard pour Jaubert de Puycibot, Gabriel Okoundji avec Salh d'escuela et Daniel Chavaroche pour Elias Cairel.

Les deux premiers épisodes à découvrir :

- « Perigòrd, país trobador » - Episode 1 : Bertran de Born - YouTube
- « Perigòrd, país trobador » - Episode 2 : Giraut de Bornelh par Francis Cabrel - YouTube

Un troubadour est un musicien qui prend son inspiration dans l'art d'aimer la « Dame » dans une période où toute union semble arrangée. C'est un artiste qui respecte l'altérité en inventant la notion de partage et qui considère la femme comme son égal. Le Périgord est un des grands berceaux de cette littérature qui a rayonné sur toute l'Europe.

BUDGET PARTICIPATIF DORDOGNE-PÉRIGORD



Lauréate du 2^{ème} Budget participatif

Un bel avenir pour l'association « Ça roule pour toi ! »

Tout juste créée en octobre 2020, l'association « Ça roule pour toi ! » n'a pas tardé à se lancer dans l'aventure du budget participatif. Pour ses deux fondatrices, Anne Fradin et Virginie Bordage, bénévoles au sein de la structure, ce fut comme une évidence : toute jeune association a besoin d'un minimum de moyens pour se lancer, d'autant que leur projet est à la fois noble et original. Il s'agit de permettre à des personnes en situation de handicap physique de pratiquer des randonnées et de découvrir le patrimoine naturel et culturel de la Dordogne. L'idée est d'autant plus originale qu'elle part du concept de randos partagées entre valides et non valides.

Bien entendu, ce type d'activités nécessite un matériel adapté. On connaît les fameuses « joëlettes », ces fauteuils tout terrain monoroue qui permettent la pratique de la randonnée aux personnes à mobilité réduite. Face à une demande qui ne cesse d'augmenter, des vélos porte-fauteuil ont été inventés avec une plate-forme à l'avant du cycle.

Pas facile cependant pour une association qui se lance d'avoir des fonds propres conséquents afin d'acheter le matériel adéquat. « L'idée du budget participatif est arrivée à point nommé, souligne Virginie Bordage. J'en ai entendu parler par le bouche à oreille qui commence à bien fonctionner. » Il faut dire que le projet dispose de sérieux atouts : l'association basée à Chalais rayonne sur le milieu rural et s'intéresse à un public qui n'a pas forcément l'opportunité d'accéder à ce type de loisirs. Une pratique qui permet aussi de développer le lien social.

Le projet a recueilli de nombreux suffrages. Il est arrivé en tête des votes sur le canton de Thiviers et parmi les premiers à l'échelle de la Dordogne. Les 12.000 € attribués ont permis à l'association qui disposait d'une joëlette d'acquérir un vélo porte-fauteuil à assistance électrique.

Pour Virginie Bordage, « ce soutien a été vraiment très important pour notre association. Il nous permet de nous développer plus vite et d'envisager l'avenir de manière plus sereine. A terme, nous souhaitons ainsi créer deux emplois. »

Et les pistes de développement ne manquent pas : pour l'heure, l'association a un rendez-vous mensuel avec une randonnée gratuite et partagée en joëlette. Elle s'oriente aussi vers des partenariats avec les maisons de retraite et des prestations individuelles pour des particuliers.

L'animatrice de « Ça roule pour toi ! » continue de suivre l'aventure du budget participatif. « C'est aussi particulièrement important en matière de solidarité, notamment, de pouvoir s'intéresser à tel ou tel autre projet, de le suivre, de l'aider en votant pour lui. Car on voit bien que toutes ces idées partent d'un profond sens de l'humain dans des territoires ruraux bien vivants. »

EXPRESSION DES GROUPE POLITIQUES

SOCIALISTE, ÉCOLOGISTE, CITOYEN ET APPARENTÉS

POUR UNE NATION MODERNE, POUR UNE NATION VÉRITABLEMENT DÉCENTRALISÉE !

La guerre en Ukraine rappelle dramatiquement que le nationalisme exacerbé constitue une menace pour la démocratie et les libertés fondamentales et nous enjoint de le combattre ici même en France, parce que le pire n'est jamais exclu.

Elle démontre aussi le rôle indispensable des collectivités locales. « Gilets jaunes », crise sanitaire et maintenant soutien au peuple ukrainien : elles agissent au quotidien, toujours présentes et solidaires.

C'est le cas en Dordogne, où sous l'impulsion du Conseil départemental, aux côtés de l'Union des Maires, des associations humanitaires, des communes et des intercommunalités, les élus du Département accompagnent concrètement l'élan de solidarité extraordinaire manifesté par les Périgourdins en faveur de la population ukrainienne martyrisée.

Parce que le rôle des collectivités locales est essentiel, il faut redonner crédit aux vertus de la décentralisation. On ne peut pas continuer à appeler à l'aide pour gérer des crises majeures et les ignorer, pire les soupçonner d'être dispendieuses, l'instant d'après.

Faisons leur confiance car elles sont au cœur des réalités vécues par les Français. Elles n'ont pas besoin d'être davantage contrôlées.

Ainsi, les idées de celles et ceux qui aspirent au retour d'un Etat jacobin, qui déciderait de tout et tout seul, appartiennent au passé.

La Nation moderne se construit via ses communes, départements et régions, qui agissent localement pour la solidarité, l'emploi, les services publics, l'environnement, le sport et la culture !

Olivier CHABREYROU
Président du groupe
Socialiste, Écologiste, Citoyen et Apparentés
Contact : 05 53 02 20 02
y.le-mao@dordogne.fr



COMMUNISTE, CITOYEN ET ÉCOLOGISTE

PLACER LE BUDGET 2022 DÉPARTEMENTAL SOUS LE SIGNE DE LA PRUDENCE !

Nos premiers mots iront à la solidarité envers le peuple ukrainien dont la guerre décidée par Poutine, meurtrit des milliers de civils et pousse à l'exil des millions d'autres.

En France, nous sommes confrontés à la vision libérale du financement des collectivités territoriales qui a supprimé tous impôts aux Départements. Taxe professionnelle, d'habitation ou taxe foncière... Disparues !

Le dernier débat budgétaire départemental a mis en exergue des recettes dites fiscales composées des Droits de Mutation et d'une part de TVA... deux impôts sensibles à la conjoncture et des recettes aléatoires dans le temps, sans assurance de pérennité.

De plus, face à la baisse du pouvoir d'achat, le Département doit faire face à la détresse sociale, le mal logement, l'isolement et tous les maux que la précarité développe.

Avant tout, ce qui guide notre attitude ce sont les moyens accordés aux compétences majeures de notre institution, celles qui fondent l'existence des Départements : la solidarité, l'insertion, la famille, la protection de l'enfance, le troisième âge et le handicap. Non pas que les autres coupées à nos actions volontaristes, utiles à nos populations et à nos communes, ne soient pas nécessaires, voire souvent essentielles.

Le budget 2022 voté tente de s'inscrire dans cette visée mais appelle pour l'avenir à la prudence dans les dépenses de fonctionnement, sans rabaisser les objectifs de développement répondant aux besoins des Périgourdins.

Nous prenons acte des projets proposés se voulant structurants et d'intérêt départemental, tout en exprimant notre volonté à ce que soient menées les études préalables avec rigueur, dans la concertation, afin que ces investissements répondent au plus grand nombre, en limitant les impacts sur les dépenses de fonctionnement, sachant que : l'investissement est amortissable dans un temps fixé d'avance et donc une gestion maîtrisée au départ, tandis que le fonctionnement, lui, en termes de dépenses et de recettes doit être appréhendé de manière pérenne et consolidé dans le temps long, au regard de l'évolution incertaine d'une part des recettes et obligations départementales en matière de politiques sociales, voirie, collèges et engagements pris auprès des collectivités.

Jacques AUZOU
Président du groupe
Communiste, Citoyen, Écologiste
Contact : 05 53 02 20 31
l.perea@dordogne.fr



RENOUVEAU DORDOGNE

Après 2 ans de crise sanitaire, qui ont mis à l'épreuve les Français et les Périgourdins sur les volets sanitaire, économique et psychologique, le COVID semble s'éloigner mais nous devons maintenir la vigilance, afin de transformer l'essai et s'en débarrasser définitivement !

C'est maintenant une nouvelle crise que nous ne pensions pas revoir si proche de nous qui apparaît : la guerre. Ce conflit qui a des conséquences humaines dramatiques pour le peuple ukrainien a, dans une bien moindre mesure, déjà des retombées économiques dans notre pays. Le pouvoir d'achat des Français et des Périgourdins est impacté par cette crise des énergies qui fait augmenter tous les prix.

Dans ce contexte international doublé d'un contexte national économique et politique troublé, le rôle d'une opposition constructive telle que nous la représentons est plus que jamais essentiel.

Nous maintenons un regard vigilant sur la gestion départementale de l'argent public, afin qu'il réponde aux besoins des habitants de la Dordogne dans les domaines de compétence du Département.

Nous attendons de la majorité le respect de l'expression démocratique au sein de l'assemblée et le respect des personnes de l'opposition qui font des propositions différentes.

Thierry CIPIERRE
Président du groupe
Renouveau Dordogne
Contact : 05 53 02 59 28
l.guillemot@dordogne.fr



LES RÉPUBLICAINS, DIVERS DROITE ET APPARENTÉS

DES ÉLUS DE PROXIMITÉ...

Lors de nos campagnes électorales, nous nous sommes toutes et tous engagés à être des élus de proximité.

Le rôle de la conseillère ou du conseiller départemental ne se résume pas à siéger à l'assemblée départementale, il s'agit d'un mandat local au service des administrés et de son canton.

C'est pourquoi tous les élus de notre groupe organisent des permanences régulières.

- Dominique Bousquet (06.85.66.55.81) et Francine Bourra (07.78.26.16.41) pour le canton du Haut Périgord Noir.

- Isabelle Hyvoz et Stéphane Fayol pour le canton de Thiviers (contact secrétariat).

- Florence Borgella, Laurent Mossion, Josie Bayle et Christophe Rousseau, n'ayant pas d'autres mandats, vous rejoignent dans les locaux du Département à Périgueux et Bergerac.

Pour le canton de Périgueux, les lundis 25 avril, 16 mai et 20 juin, puis tous les troisièmes lundis du mois à l'Unité territoriale 27 rue Victor Hugo à Périgueux de 15H00 à 17H30.

Pour le canton de Bergerac 1, les premiers et troisièmes vendredis de chaque mois à la Maison du Département au 16 Boulevard Maine de Biran à Bergerac de 9h00 à 12H00.

N'hésitez pas à nous contacter afin de prendre rendez-vous.

Des documents d'information, appelés « lettre du canton », seront bientôt disponibles en ligne sur la page Facebook du groupe : « Groupe LR, dvd et apparentés au Conseil départemental de Dordogne ».

Plus que jamais, nous voulons être à l'écoute de nos concitoyens.

A très vite.

Dominique BOUSQUET
Groupe Les Républicains,
Divers Droite et apparentés
Contact : 06 07 82 83 54
f.marty@dordogne.fr





LES TRÉSORS PATRIMONIAUX DU PÉRIGORD SE REDÉCOUVRENT GRÂCE AU TRAIN

Le Conseil départemental de la Dordogne vient d'éditer un nouveau guide touristique : « 21 idées de découvertes au départ des gares du Périgord ». Ce topo-guide, qui promeut un tourisme durable et des modes de déplacements doux, est la première réalisation issue du partenariat signé entre le Département et SNCF TER Nouvelle-Aquitaine.



La gare Robert Doisneau à Carlux, des sites préhistoriques aux Eyzies-de-Tayac, le château de Campagne et son parc, l'abbaye de Cadouin... Tous ces sites patrimoniaux et touristiques ont un point commun : ils sont situés à proximité d'une gare et sont donc accessibles sans voiture. Ce sont également quelques suggestions de découvertes parmi les 21 idées proposées par le topo-guide « 21 idées de découvertes au départ des gares du Périgord ».

Edité par le Département, ce guide a été conçu pour montrer les possibilités de visites (3 par destination touristique) avec un premier accès en train, complété d'un parcours à pied ou à vélo. Chaque proposition de découverte est détaillée depuis le départ de la gare, avec le parcours à suivre, des explications thématiques, des renseignements sur les services sur place ainsi que les possibilités de faire un aller-retour dans la journée. Pour le Conseil départemental, il s'agit de promouvoir une autre forme de tourisme, durable, faisant la part belle aux modes de déplacements doux et permettant à chacun de réduire au maximum son empreinte

carbone, dans la continuité de la stratégie développée depuis plusieurs années en faveur de ce type de déplacements, principalement pédestres et à vélo.

Cette stratégie prend aujourd'hui une ampleur nouvelle avec les problématiques liées au réchauffement climatique et à l'impact de nos déplacements sur l'environnement. En parallèle, cela répond à une tendance de plus en plus marquée des citoyens qui abandonnent leur voiture pour voyager au profit des transports collectifs. Un phénomène que constatent les offices de tourisme et structures d'accueil touristiques en Dordogne qui reçoivent de plus en plus de personnes en visite sans leur voiture.

La création du topo-guide « 21 idées de découvertes au départ des gares du Périgord » est la première réalisation concrète du partenariat signé pour cinq ans par le Département avec SNCF TER Nouvelle-Aquitaine. Signée le 21 mars, la convention de partenariat prévoit notamment le développement du tourisme en train et la multimodalité des transports.



UNE NOUVELLE CARTE DE RANDONNÉE AUTOUR DES GORGES DE L'AUVÉZÈRE



Le Département vient d'éditer une nouvelle carte permettant de découvrir les curiosités de l'Auvézère, son riche patrimoine bâti (principalement industriel et vernaculaire) et naturel par les chemins de randonnée, à travers cinq circuits : « Autour des gorges de l'Auvézère ».

Cette nouvelle carte, produite par le service tourisme du Département, en lien avec la Communauté de communes Isle Loue Auvézère en Périgord, propose 3-4 jours de randonnée dits en « marguerite » autour des gorges de l'Auvézère. Elle a été conçue à partir d'une carte existante, dont la refonte était devenue nécessaire pour correspondre aux demandes des randonneurs

et offrir une proposition de parcours « clef en main ».

Il s'agit là d'une première en Dordogne, d'autant que ce type de randonnée est très demandé. Les grandes boucles proposées permettent, par exemple, de découvrir la cascade du Saut Ruban, les anciennes industries qui utilisaient la force de l'eau, ou encore le Puy des Âges.

Cette carte s'adresse à la fois à un public de randonneurs confirmés et aux promeneurs d'un jour. Elle est complémentaire des cartes proposées par l'office de tourisme.

Pour mémoire, depuis quelques années, la Communauté de communes Isle Loue Auvézère en Périgord, avec l'appui

du Département, a contribué à valoriser les gorges de l'Auvézère dans le cadre de ses politiques touristiques. Des aménagements (passerelles, sécurisation du parcours, etc.) ont été réalisés au cœur des gorges pour ouvrir ce secteur aux randonneurs et pratiquants d'autres activités.

En parallèle, en lien avec la Fédération de Pêche, des parcours « pêche » ont été labellisés autour des étangs de Rouffiac et de Born, ainsi que dans les gorges. Les hébergements du camping de Rouffiac, le gîte de Saint Mesmin ont notamment été qualifiés « hébergement pêche ». Ceux de Clairvivre pourraient l'être très rapidement.

